

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE : EPP

Je suis enceinte

- ▶ Je prends le temps seule ou en couple d'en parler et d'être écoutée ;
- ▶ Je bénéficie d'un **entretien prénatal à tout moment** de ma grossesse ;
- ▶ Je m'adresse à un **professionnel formé** (sage-femme, médecin généraliste, gynécologue et/ou obstétricien).

Cet entretien obligatoire est pris en charge à 100% par la sécurité sociale.

**MA GROSSESSE EST UNIQUE
JE MÉRITE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE**

